

**Ne crains pas de prendre chez toi Marie !**

*(Saint Matthieu 1,18-24)*

**Etape 1 : Se rassembler autour de la Parole de Dieu en chantant : *Que vive mon âme à te louer ! ( IEV 946)***

**Etape 2 : Ecouter La Parole dans Saint Matthieu au chapitre 1, versets 18 à 24 :**

*Introduction*

*Bientôt, nous fêterons Noël, la fête de l’Incarnation, Dieu venu rejoindre l’humanité. Sans le consentement de Marie, sans son accueil inconditionnel de la Parole divine, cette naissance de Jésus n’aurait été possible.*

*L’Evangile de Matthieu que nous lisons aujourd’hui, contrairement à celui de Luc, choisit de braquer les projecteurs non sur Marie, mais sur Joseph, qui joue lui aussi un rôle capital par rapport à la naissance de Jésus.*

**Voici quelle fut l'origine de Jésus Christ.
Marie, la mère de Jésus, avait été accordée en mariage à Joseph; or, avant qu'ils aient habité ensemble, elle fut enceinte par l'action de l'Esprit Saint.
Joseph, son époux, qui était un homme juste, ne voulait pas la dénoncer publiquement; il décida de la répudier en secret.
Il avait formé ce projet, lorsque l'ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit : « Joseph, fils de David,** **ne crains pas de prendre chez toi Marie, ton épouse : l'enfant qui est engendré en elle vient de l'Esprit Saint; elle mettra au monde un fils, auquel tu donneras le nom de Jésus (c'est-à-dire : Le-Seigneur-sauve), car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés. »
Tout cela arriva pour que s'accomplît la parole du Seigneur prononcée par le prophète :
Voici que la Vierge concevra et elle mettra au monde un fils, auquel on donnera le nom d'Emmanuel, qui se traduit :**

**« Dieu-avec-nous ».
Quand Joseph se réveilla, il fit ce que l'ange du Seigneur lui avait prescrit : il prit chez lui son épouse.**

**Etape 3 : Recevoir la Parole :**

Joseph est présenté comme un homme juste. Dans l’Ancien Testament, être juste ne signifie pas respecter parfaitement la Loi juive, mais être juste, c’est vivre avec candeur sous le regard de Dieu, c’est avoir cette honnêteté intellectuelle qui ne triche pas avec la réalité du péché. Lorsqu’un jeune homme et une jeune fille étaient fiancés, on les considérait déjà comme des époux. Rompre des fiançailles sans avoir un bon motif, cela ne se faisait pas. La seule différence entre fiançailles et mariage, c’était la question des relations sexuelles : les fiancés devaient rester chastes jusqu’au mariage proprement dit. Dans la société juive de cette époque, qu’une jeune fille fiancée à un homme devienne enceinte avant le mariage, c’était inadmissible aux yeux de n’importe quel juif pieux.

Eh bien, malgré ces usages, contre toute attente, Joseph n’est pas en proie à la jalousie, il ne regarde pas à lui-même et au préjudice qu’il semble avoir subi, ce qui serait pourtant une réaction bien naturelle, non, il renonce à dénoncer Marie aux chefs religieux, mais il s’apprête à la renvoyer, en toute discrétion pour qu’elle ne subisse aucun préjudice. Si Joseph avait suivi la Loi à la lettre, il aurait répudié Marie publiquement. Mais ce n’est pas ce qu’il fait : avant même d’en savoir plus sur la raison qui a fait que Marie est enceinte, à un moment où tout peut lui laisser penser qu’elle lui a été infidèle, il a la délicatesse de veiller à s’éloigner sans lui porter préjudice.

Les Evangiles ne parlent pas beaucoup de Joseph. Si nous ne sommes pas familiers des textes bibliques, cela peut nous donner l’impression que seule Marie a entendu les paroles d’un ange.  Mais ce n’est pas le cas : même si l’annonce à Joseph est moins photogénique, dans l’Evangile de Matthieu ce n’est pas à Marie qu’un ange s’adresse, mais bien à Joseph.

Cette annonce lui est faite dans un rêve. Et ce n’est pas n’importe quel ange : Marie avait eu droit à l’intervention de l’ange Gabriel, mais pour Joseph, c’est l’ange de l’Eternel lui-même. L’annonce à Joseph n’est donc pas secondaire par rapport à celle de Marie. Dans ce rêve, l’origine royale de Joseph est rappelée : il est fils, c’est-à-dire descendant, du roi David.

L’ange ne lui annonce pas la naissance de l’enfant, mais il lui fait une demande par rapport à Marie : il s’agit de la considérer comme son épouse légitime et de la prendre chez lui sans réserve, c’est-à-dire de faire comme si elle n’était pas enceinte. *Ne crains pas de prendre chez toi Marie, ton épouse, puisque l’enfant qui est engendré en elle vient de l’Esprit Saint.*

Cette révélation lui suffit et, de même que dans l’Evangile de Luc, Marie obéit fidèlement aux paroles de l’ange, Joseph obéit tout aussi fidèlement à l’annonce angélique qu’il perçoit dans son rêve. Le texte est d’une concision admirable pour dire l’obéissance de Joseph : *Quand Joseph se réveilla, il fit ce que l’ange du Seigneur lui avait prescrit : il prit chez lui son épouse.*

L’ange lui fait une seconde demande : donner le nom de Jésus à cet enfant qui va naître : *Tu lui donneras le nom de Jésus car c’est lui qui sauvera son peuple de ses péchés.* Ce nom résume tout son ministère. C’est donc à Joseph que revient la responsabilité de donner un nom à cet enfant. En ce sens, Joseph incarne le principe de paternité.

Comme Marie est un modèle de foi pour nous, Joseph, à sa manière, en est un aussi, surtout dans une époque qui est particulièrement peu propice à cette notion de paternité.

 Pasteur Bernard Mourou

**Etape 4 : Savourer la parole, par un temps de silence personnel, puis par le partage**

**Etape 5 : Prier la Parole en chantant :** « Joseph et Marie » I 46